

From: "Malenfant, Karl"

Sent: Thu, 03 Dec 2020 23:12:53 +0000

To: Dave McCann; Michel Dumas

CC: Hudon-Chabot, Élodie; Cloutier, Sylvain (Sylvain.Cloutier@saaq.gouv.qc.ca); Montigny, Marise (Marise.Montigny@saaq.gouv.qc.ca); Foldes-Busque, Caroline (Caroline.Foldes-Busque@saaq.gouv.qc.ca)

Subject: Signature Entente partielle lot 10.1 et 10.2

Attachments:

· Entente de lot Cycle 10 - itérations 10_1 et 10_2v5_SigneMD_docxKM.pdf (1440 kb)

Bonsoir Messieurs

Sur recommandation de mon équipe, et pour répondre aux besoins administratifs de l'Alliance, vous trouverez ci-joint l'entente de lot partielle signée.

J'ai eu un inconfort à signer ce document car je ne souhaite pas recommencer ce principe de signature partielle.

Je me suis toutefois réconforté avec l'idée de cette signature parce que nous avons ensemble convenu hier :

1. que nous sommes à rétablir notre feuille de route suite à notre transaction signée récemment;
2. que cette entente sera remplacée en début d'année par une nouvelle lorsque ce qui touche à la gestion des cycles entre eux sera convenue;
3. que votre équipe travaille à une proposition sur cette gestion des cycles;
4. Et que nous avons un engagement verbale à régler le tout, et que j'ai confiance à cet engagement.

Bonne fin de soirée..... et merci du travail accomplie pour réussir ensemble notre projet.

Cordialement.

Karl Malenfant ☐

Vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques

Société de l'assurance automobile du Québec

333, boulevard Jean-Lesage, N-2-11

Québec (Québec) G1K 8J6

Tél. : (418) 528-3070

Fax : (418) 644-4539



Proposition - Entente de lot partielle - Cycle 10 itérations 10.1 et 10.2

Phase de réalisation du 16 novembre 2020 au 25 décembre
2020

Livraison 2

Table des matières

1. Définition de l'entente	3
Nature du lot	3
2. CRITÈRES D'ACCEPTATION DU LOT	4
3. Échéancier global par livraison révisé.....	6
4. OBJECTIFS DE LOT	7
5. Objectifs d'itération	10
6. EXCLUSIONS DE LA PORTÉE DU LOT	11
7. GESTION DES RISQUES De l'entente de lot partielle - cycle 10 – itérations 10.1 et 10.2	12
8. SURVEILLANCE ET MAÎTRISE DU LOT	13
Plan global.....	13
Acceptation provisoire du lot.....	13
9. BUDGET ET FORMULE DE PARTAGE DE RISQUES	14
Partage de risques	14
Formule de partage de risques.....	14
Montant « en banque » au début du lot	14
Ressources additionnelles.....	14
Facturation des services professionnels	15
Facturation des services professionnels de l'Alliance à la fin d'une itération.....	15
Suivi des travaux hors-site	15
Processus d'escalade pour la résolution d'un différend	15
10. DURÉE DE L'ENTENTE.....	16
11. SIGNATURE	17

1. DÉFINITION DE L'ENTENTE

La présente entente de lot partielle est une entente de lot pour couvrir la réalisation du cycle 10 - itérations 10.1 et 10.2 de la Livraison 2 du projet CASA (permis et immatriculation).

L'entente couvre les éléments suivants :

- La nature du lot;
- Les critères d'acceptation du lot;
- Le calendrier du lot;
- La portée qui sera livrée dans le lot conjointement par la SAAQ et l'Alliance et les objectifs à atteindre dans le lot;
- La gestion des risques du lot;
- Les critères d'approbation du lot;
- Les mécanismes de surveillance et de maîtrise du lot, notamment le suivi des efforts et des coûts, l'acceptation du lot, l'application du partage de risques, les modalités de facturation et la gestion des ressources;
- La durée de l'entente.

La présente entente ne couvre que les efforts réalisés par les ressources de la SAAQ et de l'Alliance.

NATURE DU LOT

La Livraison 2 comprend la réalisation de la solution CASA qui servira principalement à soutenir ces processus :

- Contrôler et surveiller les personnes habilitées à conduire sur le réseau public (CSP);
- Autres mandats confiés à la Société (AMD);
- Contrôler et surveiller les véhicules pouvant emprunter les routes du Québec (CSV);
- Processus de gestion de la relation avec les usagers (GRU);
- Contrôler et surveiller le transport (CST).

L'Entente de lot partielle - Cycle 10 - itérations 10.1 et 10.2 couvre la période du 16 novembre 2020 au 25 décembre 2020.

2. CRITÈRES D'ACCEPTATION DU LOT

Des critères d'acceptation sont définis pour les objectifs de l'Entente de lot partielle - Cycle 10 - itérations 10.1 et 10.2, ce qui est requis pour l'acceptation finale du lot à la fin du cycle 10. Le lot est accepté provisoirement lorsque ces critères sont atteints (voir aussi la section 7 « Surveillance et maîtrise du lot »). La section 4 contient les détails pour chacun des objectifs du lot et les critères d'acceptation.

En ce qui concerne les critères d'acceptation pour les RICEFW, il est important de comprendre l'approche utilisée pour mesurer le niveau de complétude des travaux.

RICEFW « terminé » : un RICEFW est considéré « **terminé** » quand le dernier incrément est complété incluant un test unitaire dans DEV ou QA. Ceci comprend également la mise à jour du statut dans [REDACTED] pour confirmer que le RICEFW est terminé.

« Incrément » de RICEFW : un incrément de RICEFW est l'unité de mesure utilisée pour estimer la durée d'un RICEFW. Par exemple, un RICEFW complexe peut-être découpé en quatre incréments comparativement à un RICEFW simple qui pourrait avoir seulement un incrément. Par la suite, le nombre d'incréments complétés est un bon indicateur de la vélocité des escouades pour atteindre les objectifs de RICEFW complétés et équivalents du cycle.

RICEFW « équivalent » : le nombre de RICEFW équivalent est une information importante pour mesurer le niveau de complétude des RICEFW. Par exemple, si un RICEFW est découpé en 4 incréments avec différents pourcentages de couverture (50%, 10%, 10%, 30%), le RICEFW équivalent sera la somme des pourcentages de couverture des incréments terminés. Dans cet exemple, si nous avons terminé l'incrément avec 50% de couverture et un avec 10% de couverture, le RICEFW équivalent sera égal à 60% ou 0.6 d'un RICEFW (50%+10%). Les méthodes de suivi sont présentement affinées pour prendre en considération le niveau de complexité d'un RICEFW dans le but de pondérer adéquatement les RICEFW équivalents.

RICEFW « équivalent pondéré » : Cet indicateur prend en considération la complexité d'un RICEFW. Par exemple, un RICEFW complexe a un poids plus élevé qu'un RICEFW moyen ou simple.

SEUIL DE TOLÉRANCE :

RICEFW :

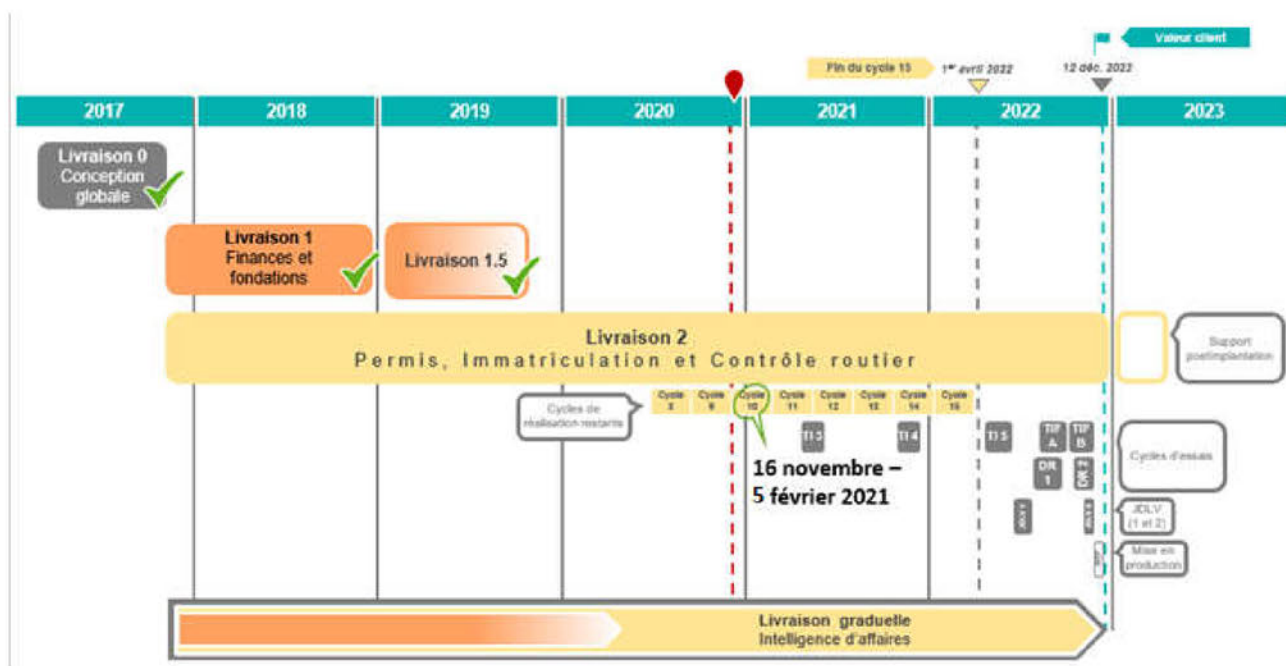
Il est entendu que certains RICEFW pourraient être complétés dans la première itération d'un cycle suivant. Advenant que cette situation se matérialise dans le cycle 10, ceci requerra l'approbation des leaders et leaders adjoints de la Livraison 2 avant de les inclure dans le décompte des RICEFW complétés.

CRITÈRES GÉNÉRIQUES D'ACCEPTATION :

Dans le but d'établir des balises quand un livrable n'est pas complété à temps, nous devons évaluer l'impact du retard. Cette évaluation est importante lors d'une acceptation provisoire du lot. Le résultat sera, soit une entente sur un plan d'action pour rectifier la situation ou le rejet du lot.

- Échéancier :
 - Est-ce que le retard a un impact sur le chemin critique? Si oui, il faut estimer les impacts sur notre objectif de livrer en décembre 2022.
 - Pouvons-nous compléter le livrable dans le cycle suivant et minimiser ou éviter des impacts défavorables sur l'échéancier global du programme?
- Portée :
 - Évaluer l'impact sur les successeurs ou dépendances dans les itérations à venir.
- Qualité :
 - Est-ce que le retard a des impacts importants sur la qualité du programme à court, moyen ou long terme? Par exemple, des impacts sur des essais fonctionnels ou intégrés à venir.

3. ÉCHÉANCIER GLOBAL PAR LIVRAISON RÉVISÉ



4. OBJECTIFS DE LOT

Cette section décrit les objectifs à atteindre pour l'Entente de lot partielle - Cycle 10 - itérations 10.1 et 10.2 ainsi que les critères d'acceptation. Ces objectifs constituent la base pour autoriser la facturation des services professionnels de l'Alliance. Le point de départ pour établir les objectifs de lot a été la feuille de route suivie d'un « Big Room Planning ». Par la suite, les équipes ont apporté des changements finaux pour en arriver à la liste présentée ci-dessous.

La majorité des objectifs sont inclus dans DevOps. Cependant, il y a aussi une liste de livrables et d'activités qui a été fournie par les chapitres et qui sera ajoutée dans DevOps prochainement. Il est entendu que tous les livrables devront être dans DevOps pour faciliter les suivis et la reddition de comptes.

Objectifs du lot	Critères d'acceptation
Les objectifs de lot ont été atteints.	L'atteinte des objectifs de lot a été confirmée par les leaders et leaders adjoints et documentée dans le formulaire d'approbation du lot signé par le chef de projet CASA et le leader adjoint de direction; les décisions ont été consignées au registre des points en suspens et décisions par le Bureau de programme.
Travaux reliés aux RICEFW	
RICEFW Cibles : Le nombre prévu de RICEFW complétés, de RICEFW conversion, d'incrément de RICEFW, de RICEFW équivalents et de RICEFW équivalents pondérés est basé sur la planification des itérations 10.1 et 10.2 documentée dans DevOps en date du 8 décembre 2020 Source : DevOps 8 décembre 2020	Première étape : - Le leader concerné accepte le RICEFW. Deuxième étape : - Avec l'aide du Bureau de programme, les résultats finaux seront présentés aux leaders et leaders adjoints de la Livraison 2 aux fins de révision et d'approbation finale. Le Bureau de programme va présenter les résultats du cycle selon 3 perspectives : - RICEFW terminés - RICEFW équivalents - Incrément de RICEFW complétés

Objectifs du lot	Critères d'acceptation
Autres travaux - non reliés aux RICEFW	
• Architecture • Conversion • QED • Sécurité • Transformation (formation, gestion du changement et base de connaissances) • Infrastructure • Intelligence d'affaires Le nombre de livrables 'Autres travaux - non reliés aux RICEFW' prévu est basé sur la planification des itérations 10.1 et 10.2 documentée dans DevOps en date du 8 décembre 2020	Comme pour les RICEFW, l'acceptation des livrables se fait en deux étapes. Première étape : • Le leader concerné accepte le RICEFW. Étant donné la diversité des livrables, la première étape d'approbation peut nécessiter l'intervention des collègues ou experts dans le domaine pour valider et confirmer le niveau de complétude d'une analyse, d'un document, d'une solution ou d'autres types de livrables ne suivant pas les étapes de développement d'un RICEFW ou la configuration d'un objet. Deuxième étape : Avec l'aide du Bureau de programme, les résultats finaux seront présentés aux leaders et leaders adjoints de la Livraison 2 aux fins de révision et d'approbation finale.
Bureau de programme • Feuille de route (MS Project pour L2) Indicateurs de suivi de la performance du programme • Vitesse • Productivité	• La feuille de route sera maintenue pour s'assurer que l'avancement du programme répond à l'objectif de déployer L2 en production en décembre 2022. Advenant un écart, des mesures correctives seront identifiées avec les leaders et leaders adjoints concernés. • La vitesse des équipes est suivie sur une base hebdomadaire dans DevOps. • Monitorer les efforts déployés pour le retravailler. • Le pourcentage de temps consacré au développement des RICEFW est de 70 %. Nous

Objectifs du lot	Critères d'acceptation
• Performance générale de la solution • Plan des ressources à jour pour compléter la Livraison 2	suivons cette mesure pour toutes les escouades concernées et au besoin, les leaders et leaders adjoints seront consultés pour identifier des mesures correctives. • Pour le cycle 10, nous continuerons de suivre les enjeux liés à la migration des données, notamment les données historiques. • Maintenir le plan des ressources à jour pour compléter la livraison 2.

5. OBJECTIFS D'ITÉRATION

Des objectifs de volumétrie seront déterminés au début de l'itération lors de la séance de planification de l'itération. Ces mesures telles que définies à la section 2 seront :

- 1- RICEFW à terminer pour l'itération;
- 2- Nb d'incrémentes à terminer pour l'itération;
- 3- Nb de RICEFW équivalent à terminer pour l'itération.

Les objectifs d'itération doivent permettre d'atteindre les objectifs du cycle 10 sinon des mesures de redressement doivent être identifiées lors de la séance de planification de l'itération en cours.

Les objectifs seront officialisés lors de chacune des séances de planification de l'itération et approuvés par le chef de projets de la Livraison 2 et son leader adjoint.

Tenant compte du fait que les RICEWF sont sur le chemin critique, ces mesures seront utilisées comme critères d'acceptation globale de l'itération.

6. EXCLUSIONS DE LA PORTÉE DU LOT

À la lumière des informations que nous avons à ce jour, il n'y a aucune exclusion spécifique à la portée du lot. Cependant, cela pourrait être modifié à la suite des travaux reliés aux données historiques.

Il est important de bien contrôler les augmentations et les réductions de portée dans le cycle 10. Les substitutions seront permises pourvu que la volumétrie totale soit respectée. Advenant un changement de portée, une analyse des impacts sera effectuée pour bien comprendre les impacts sur les objectifs du lot. L'objectif est de s'arrimer avec DevOps pour la réalisation des travaux.

7. GESTION DES RISQUES DE L'ENTENTE DE LOT PARTIELLE - CYCLE 10 - ITÉRATIONS 10.1 ET 10.2

La dernière analyse de risques de la Livraison 2, effectuée conjointement et solidairement avec l'Alliance, a eu lieu au mois de novembre 2020 dans le cadre du « Big Room Planning » pour le cycle 10.

Voici le tableau sommaire des risques :

Niveau de risque	2019-09	%	2020-02	%	2020-05	%	2020-11	%
Faible 	7	64 %	3	33 %	5	50 %	5	38 %
Modéré 	3	36 %	4	45 %	5	50 %	4	31 %
Élevé 	0	0 %	2	22 %	0	0 %	4	31 %
À analyser à venir	1		5		3		1	
Fermé			2		1			
TOTAL	11		18		14		14	

Pour chacun des risques mentionnés précédemment, des mesures d'atténuation ont été élaborées. De plus, il a été prévu d'effectuer une réactualisation des risques trimestriellement.

8. SURVEILLANCE ET MAÎTRISE DU LOT

PLAN GLOBAL

La présente entente de lot partielle s'appuie sur les jalons du plan global et spécifiquement la réalisation du cycle 10.

Le plan global fait ressortir les principaux jalons qui doivent être atteints ainsi que l'interdépendance entre certains livrables et activités qui doivent être réalisés par les différentes équipes.

ACCEPTATION PROVISOIRE DU LOT

L'acceptation provisoire du lot est conditionnelle à l'atteinte des critères d'acceptation du lot énoncés à la section 2. Toutefois, il revient au chef de projet CASA, à titre de maître d'œuvre de déterminer si les travaux réalisés sont satisfaisants même si les critères d'acceptation n'ont pas tous été rencontrés. Cette décision pourra tenir compte de différents événements survenus durant les lots, qui ont pu avoir un impact sur l'atteinte des objectifs.

Si les critères d'acceptation du lot ne sont pas tous atteints, une modification devra être apportée au budget du lot afin de transférer le budget correspondant aux livrables non complétés au lot suivant. Le budget à transférer sera calculé au prorata des livrables non complétés sur l'ensemble des livrables prévus pour ce lot.

Dans tous les cas, les raisons qui justifient l'acceptation provisoire du lot doivent être documentées dans le formulaire d'approbation de lot signé par les leaders, les leaders adjoints, le chef de projet CASA et le leader adjoint à la direction.

Le formulaire d'approbation signé par les parties sera réputé être un avis écrit à l'Alliance confirmant que l'Entente de lot partielle - Cycle 10 - itérations 10.1 et 10.2 est terminée.

9. BUDGET ET FORMULE DE PARTAGE DE RISQUES

Le tableau suivant indique les coûts totaux prévus pour 10.1 et 10.2, avant l'application d'un escompte, à la suite de la planification détaillée pour l'Entente de lot partielle - Cycle 10 - itérations 10.1 et 10.2. Les heures des ressources de l'Alliance seront facturées selon la grille des taux en vigueur au contrat. L'escompte pour les itérations 10.1 et 10.2 sera appliqué au prorata de l'escompte de l'ensemble du cycle 10 prévue de 2 247 938\$, ce qui correspond à environ 1 123 969 \$.

Entente de lot partielle - Cycle 10 - itérations 10.1 et 10.2	Coûts		
	Ressources SAAQ	Ressources de l'Alliance	Total
Réalisation - Livraison 2	3 881 004 \$	7 615 135 \$	11 496 139 \$

PARTAGE DE RISQUES

Formule de partage de risques

La formule de partage de risques standard du chantier CASA ne s'applique pas à l'Entente de lot - partielle Cycle 10 - itérations 10.1 et 10.2. Elle sera appliquée à l'entente de lot du Cycle 10, qui remplacera l'entente de lot partielle.

Montant « en banque » au début du lot

Il n'y a pas de montant en banque au début de l'Entente de lot - Cycle 10.

RESSOURCES ADDITIONNELLES

Au cours du cycle 10 - itérations 10.1 et 10.2, nous prévoyons recruter une partie des 18 ressources de l'Alliance prévue pour le cycle.

FACTURATION DES SERVICES PROFESSIONNELS

Facturation des services professionnels de l'Alliance à la fin d'une itération

L'atteinte des objectifs de l'itération, telle que présentée à la section 5, servira de déclencheur pour la facturation des services professionnels de l'Alliance pour l'ensemble des livrables de l'itération. Les heures facturées par l'Alliance doivent correspondre aux heures réalisées par les ressources de l'Alliance pendant l'itération. Les taux horaires des ressources de l'Alliance pour la facturation sont déterminés en fonction de la grille de taux de l'Alliance et de la formule de partage de risques, le cas échéant. De plus, environ 25% de l'escompte total prévu sera appliqué à chacune des factures.

SUIVI DES TRAVAUX HORS-SITE

Les travaux du lot nécessitent l'utilisation de ressources hors-site, principalement pour le développement des RICEFW.

PROCESSUS D'ESCALADE POUR LA RÉOLUTION D'UN DIFFÉREND

Dans le cas d'un différend entre la SAAQ et l'Alliance découlant de la présente entente, les parties auront recours au processus d'escalade mis en place.

Le processus d'escalade a pour objectif :

- De permettre de régler rapidement tout différend qui a un impact réel ou potentiel sur le budget, le calendrier, la récupération des bénéfices ou la portée du chantier CASA;
- D'identifier les intervenants à chaque palier;
- De faciliter le suivi des décisions ainsi que des actions qui en découlent.

10. DURÉE DE L'ENTENTE

Selon la planification initiale, la présente entente de lot couvre la période du 16 novembre 2020 au 25 décembre 2020.

*Société de l'assurance
automobile*

Québec

